



## Assemblée Générale du 28 juin 2022 – 18h00

### Note de synthèse

Lors de la séance, les points suivants seront abordés :

1. Présentation du rapport de gestion du Conseil d'Administration ;
2. Présentation du rapport du Collège des contrôleurs aux comptes ;
3. Présentation et approbation des comptes 2021 ;
4. Décharge aux administrateurs ;
5. Décharge aux membres du collège des contrôleurs aux comptes ;
6. Révision de nos tarifs.

Compte tenu de la fin des mesures établies par le décret du 1<sup>er</sup> octobre 2020, l'Assemblée générale se déroulera, en présentiel dans les locaux de la bourse à Namur.

**Nous vous invitons à télécharger toutes les annexes ainsi que le modèle de délibération sur notre site internet à l'adresse <https://imio.be/documents/>.**

### 1 Présentation du rapport de gestion du Conseil d'Administration

Conformément au Code de la démocratie locale et de la décentralisation et des articles 95 et 96 du Code des Sociétés, le Conseil d'Administration a établi son rapport de gestion. Il est parcouru en séance.

|                  |  |
|------------------|--|
| Vote :           | Pas de vote demandé. L'assemblée générale en prend acte.   |
| Annexes fournies | <ul style="list-style-type: none"><li>• Rapport de gestion 2021</li><li>• Rapport d'activités 2021</li></ul> |

### 2 Présentation du rapport du Collège des contrôleurs aux comptes

Conformément au Code de la démocratie locale et de la décentralisation et des articles 91 à 107 du Code des Sociétés, le rapport de notre collège des réviseurs est présenté. Celui-ci établit qu'il n'y a aucune réserve sur les comptes 2021 présentés à l'Assemblée Générale.

|                  |   |
|------------------|---|
| Vote :           | Pas de vote demandé. L'assemblée générale en prend acte.                            |
| Annexes fournies | <ul style="list-style-type: none"><li>• Rapport des réviseurs aux comptes</li></ul> |

### 3 Présentation et approbation des comptes 2021.

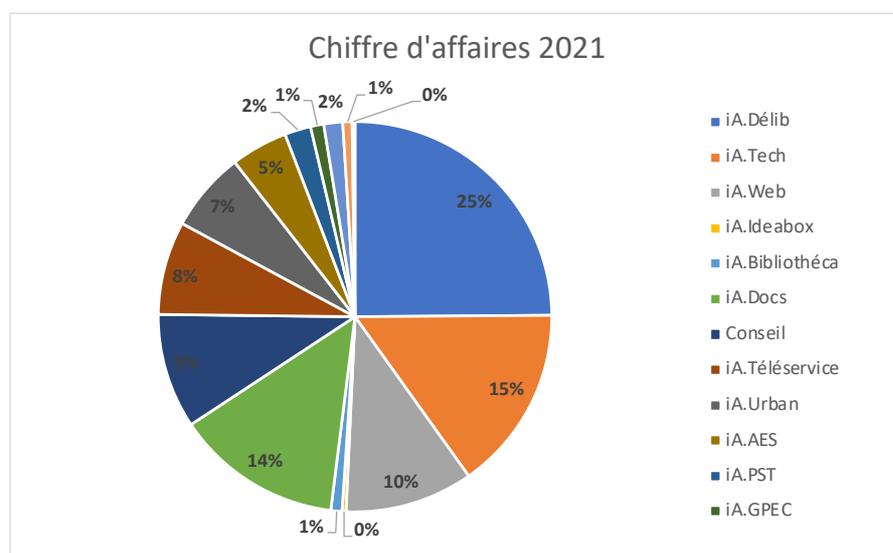
Le regroupement suivant nos axes analytiques donne ceci :

|  | <u>2021</u>         | <u>2020</u>         | <u>Variation</u> |
|--|---------------------|---------------------|------------------|
| Chiffre d'affaire                          | 4 753 459,12 €      | 4 156 575,94 €      | 14,4%            |
| Productions immobilisées                   | 290 361,96 €        |                     |                  |
| Ensemble des charges en personnel          | (3 299 312,71) €    | (2 885 099,46) €    | 14,4%            |
| Sous-traitance & hébergement               | (942 570,79) €      | (940 055,46) €      | 0,3%             |
| <b>Marge S/ activité</b>                   | <b>801 937,58 €</b> | <b>331 421,02 €</b> | <b>142,0%</b>    |
| Frais lié au bâtiment                      | (72 702,39) €       | (76 071,60) €       | -4,4%            |
| Frais généraux                             | (98 184,65) €       | (91 358,39) €       | 7,5%             |
| Frais généraux "légaux" (compta, rév, etc) | (127 751,05) €      | (93 170,48) €       | 37,1%            |
| Prestations pour immobilisations           | (225 042,99) €      |                     |                  |
| Marketing & Communication                  | (43 345,01) €       | (58 968,52) €       | -26,5%           |
| Jetons de présence                         | (21 426,69) €       | (20 111,70) €       | 6,5%             |
| Divers - Taxes                             | (7 071,69) €        | (4 731,18) €        | 49,5%            |
| Consommation subsides                      | 8 279,70 €          | 21 035,01 €         | -60,6%           |
| Subsides accordés                          | 111 010,00 €        | 264 000,00 €        | -58,0%           |
| <b>EBITDA - Analytique</b>                 | <b>325 702,81 €</b> | <b>272 044,16 €</b> | <b>19,7%</b>     |
| Amortissements et réduction de valeur      | (120 592,28) €      | (115 887,82) €      | 4,1%             |
| <b>EBIT - Analytique</b>                   | <b>205 110,53 €</b> | <b>156 156,34 €</b> | <b>31,3%</b>     |
| Charges de dettes                          | - €                 | - €                 |                  |
| Impôts sur le résultat                     | (59 657,99) €       | (66 460,01) €       | -10,2%           |
| <b>Résultat final</b>                      | <b>145 452,54 €</b> | <b>89 696,33 €</b>  | <b>62,2%</b>     |

### 3.1 Chiffre d'affaires.

Le chiffre d'affaires pour 2021 s'établit à 4 753 459,12 € en progression de 14,36% par rapport à 2020. Cette croissance est à mettre en relation avec l'excellente dynamique commerciale actuelle et l'adhésion massive des Pouvoirs locaux à notre démarche de mutualisation. La pandémie de la Covid n'a pas eu de réel impact sur notre activité en 2021.

La ventilation du chiffre d'affaires est la suivante :



| Solutions          | 2021                  | 2020                  | Variation<br>2020/2021 |
|--------------------|-----------------------|-----------------------|------------------------|
| iA.Délib           | 1 182 708,47 €        | 1 030 404,13 €        | 14,78%                 |
| iA.Tech            | 727 842,24 €          | 749 420,31 €          | -2,88%                 |
| iA.Web             | 500 925,94 €          | 524 115,44 €          | -4,42%                 |
| iA.Ideabox         | 15 176,20 €           | 23 446,50 €           | -35,27%                |
| iA.Bibliothéca     | 43 911,62 €           | - €                   |                        |
| iA.Docs            | 651 566,04 €          | 466 005,37 €          | 39,82%                 |
| Conseil            | 452 014,76 €          | 400 259,77 €          | 12,93%                 |
| iA.Téléservice     | 367 866,87 €          | 319 316,95 €          | 15,20%                 |
| iA.Urban           | 314 089,50 €          | 282 155,84 €          | 11,32%                 |
| iA.AES             | 222 486,10 €          | 158 787,33 €          | 40,12%                 |
| iA.PST             | 102 155,28 €          | 89 834,82 €           | 13,71%                 |
| iA.GPEC            | 51 633,35 €           | 59 909,48 €           | -13,81%                |
| Espace de stockage | 73 600,00 €           | 52 920,00 €           | 39,08%                 |
| Centrale GRH       | 36 412,75 €           | - €                   |                        |
| iA.GED             | 11 070,00 €           | - €                   |                        |
| <b>Total</b>       | <b>4 753 459,12 €</b> | <b>4 156 575,94 €</b> | <b>14,36%</b>          |

### 3.2 Production des immobilisés.

L'activation des immobilisations au niveau des frais de développements a pour conséquence une production immobilisée de 290 361,96 €.

### 3.3 Ensemble des charges en personnel.

L'augmentation de la charge salariale est de 14,4% par rapport à 2020.

Cette augmentation s'explique par :

- l'accroissement de notre équipe de 6 ETP en 2020 et 4 ETP en 2021 pour nous permettre de faire face au volume en constante croissance de notre activité ;
- l'augmentation du coût lié au report des congés non pris.

Ce poste reprend l'ensemble des charges en personnel et notamment :

- Les rémunérations ;
- Véhicules et frais de déplacement ;
- Frais en personnel ;
- Les assurances ;
- Les charges sociales ;
- ...

### 3.4 Sous-traitance & hébergement.

Ce poste reprend les frais d'hébergement ainsi que tous les frais d'achat et de prestations relatifs à nos solutions.

Le volume de sous-traitance est resté stable (augmentation de 0,3%) par rapport à 2020.



### 3.5 Marge S/ activité.

La marge sur activité s'établit à 801 937,58 €

### 3.6 Frais généraux (suivant le rapport analytique).

Ce poste reprend l'ensemble de nos frais de fonctionnement suivant les regroupements faits dans nos axes analytiques. Nos frais généraux ont augmenté (7,5%) par rapport à 2020. Cette augmentation est principalement due à la période post covid et la reprise partielle des activités normale (comparativement à 2020).

### 3.7 Prestations pour immobilisations

Cela correspond aux prestations relatives aux investissements en développements.

### 3.8 Jetons de présence.

Ce poste reprend les jetons de présence de l'ensemble de nos administrateurs à l'exclusion des rémunérations du président et du vice-président qui sont repris dans le poste charges en personnel.

### 3.9 Subsidés accordés.

Nos subsidés diminuent conformément à notre business plan. Cette diminution (-58% du subside de fonctionnement) traduit notre trajectoire de self-support à l'horizon 2022.

### 3.10 Consommation subsidés.

Il s'agit de la consommation des subsidés en investissement pour les développements des années précédentes.

### 3.11 EBITDA suivant notre analytique

L'EDITDA suivant notre analytique s'établit à 325 702,81 €.

### 3.12 Amortissements.

La charge d'amortissement provient de l'amortissement de notre bâtiment, des frais de développements, de l'installation informatique, du mobilier et du matériel (informatique, téléphonie, ...).

### 3.13 EBIT suivant notre analytique

L'EBIT suivant notre analytique s'établit à 205 110,53 €.



### 3.14 Résultat final

Le résultat final s'établit à 145 452,54 €.

|                  |   |
|------------------|---|
| Vote :           | Il sera exposé la liste des conseils communaux, provinciaux et des conseils de l'action sociale ayant délibéré. Pour ces membres, l'absence de délibération est considérée comme une abstention. Les représentants des membres autres que les communes, provinces et CPAS seront invités à voter. |
| Annexes fournies | <ul style="list-style-type: none"><li>• Rapport de gestion 2021</li><li>• Rapport de rémunération 2021</li><li>• Bilan au format BNB comptes 2021</li></ul>   |

La présentation des comptes sera faite en séance.

## 4 Décharge aux administrateurs

Il sera demandé aux associés de décharger nos administrateurs suivant la présentation faite des comptes, du rapport de gestion et du rapport d'activité.

|                  |   |
|------------------|---|
| Vote :           | Il sera exposé la liste des conseils communaux, provinciaux et des conseils de l'action sociale ayant délibéré. Pour ces membres, l'absence de délibération est considérée comme une abstention. Les représentants des membres autres que les communes, provinces et CPAS seront invités à voter. |
| Annexes fournies | Néant   |

## 5 Décharge aux membres du collège des contrôleurs aux comptes

Il sera demandé aux associés de décharger les membres du collège de contrôleurs aux comptes suivant la présentation des comptes et du rapport des réviseurs.

|                  |   |
|------------------|---|
| Vote :           | Il sera exposé la liste des conseils communaux, provinciaux et des conseils de l'action sociale ayant délibéré. Pour ces membres, l'absence de délibération est considérée comme une abstention. Les représentants des membres autres que les communes, provinces et CPAS seront invités à voter. |
| Annexes fournies | Néant   |

## 6 Révision de nos tarifs

Vu l'indexation de 2% des salaires d'avril 2022 et les prévisions du bureau du plan :



*L'indice pivot pour les allocations sociales et les salaires dans le secteur public a été atteint en février 2022. Par conséquent, les allocations sociales et les salaires dans la fonction publique seront adaptés au coût de la vie, en d'autres termes augmentés de 2%, respectivement en mars 2022 et en avril 2022. Selon nos prévisions mensuelles de l'indice santé, l'indice pivot (qui s'élève actuellement à 116,04) serait atteint par l'indice santé lissé (tel que défini dans la loi du 23/04/2015 concernant la promotion de l'emploi, Moniteur belge du 27/04/2015) en juillet 2022. Par conséquent, les allocations sociales et les salaires dans la fonction publique seraient adaptés au coût de la vie, en d'autres termes augmentés de 2%, respectivement en août 2022 et en septembre 2022. L'indice pivot suivant (118,36) serait atteint en avril 2023. Par conséquent, les allocations sociales et les salaires dans la fonction publique seraient une nouvelle fois adaptés au coût de la vie, en d'autres termes augmentés de 2%, respectivement en mai 2023 et en juin 2023. L'indice pivot ultérieur (120,73) ne serait pas dépassé en 2023.*

Vu que l'indexation automatique des salaires augmentera de près de 100.000 euros nos charges en personnel pour 2022;

Vu l'augmentation de nos frais énergétiques;

Vu l'indexation des contrats de nos sous-traitants;

Vu que ces augmentations n'ont pas été budgétées et seront difficilement absorbables;

Le Conseil d'Administration a décidé d'indexer de 2,5% (sur base annuelle) nos tarifs de maintenance pour l'année 2022, d'en informer nos membres et d'envoyer les factures de régularisation en septembre afin de permettre aux membres de prendre en compte cette augmentation lors de la prochaine modification budgétaire.

|                  |  |
|------------------|--|
| Vote :           | Pas de vote demandé. L'assemblée générale en prend acte. |
| Annexes fournies | Néant  |



## 7 Liste des annexes

Voici la liste des annexes relatives à l'assemblée générale :

1. Pré-PV de l'Assemblée Générale ;
2. Rapport d'activités 2021 ;
3. Rapport de gestion 2021 ;
4. Bilan 2021 au format BNB ;
5. Rapport des réviseurs aux comptes ;
6. Rapport de rémunération 2021.